

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société MONTESSORI COLOURS, 68 Rue de Maubec 31300 Toulouse numero siren 803.420.330 et de son client dans le cadre de la vente de prestation de services suivantes : stages d'anglais ou Montessori à destination d'enfants de 2 à 12 ans.

Toute prestation accomplie par la société MONTESSORI COLOURS implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 2 : Prix

Les prix des prestations de service vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes.

La société MONTESSORI COLOURS s'accorde le droit de modifier ses tarifs. Toutefois, elle s'engage à facturer le service commandé aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société MONTESSORI COLOURS serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Clause n° 4 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 5 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

*par chèque ;

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 10% du montant global de la facture, le solde devant être payé à la réception de la facture envoyée en début de stage.

Clause n° 6 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total 4 semaines après réception de la facture, l'acheteur doit verser à la société MONTESSORI COLOURS une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la réalisation de la prestation de services. A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014).

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause n° 7 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement ", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société MONTESSORI COLOURS.

Clause n°8 : Conditions d'annulation

En cas d'annulation d'un participant, des frais seront retenus en fonction de la date du stage.

Annulation intervenant :

- Plus de 45 jours avant le stage : aucun frais ;
- De 44 à 30 jours avant le stage : 15% du montant du stage ;
- De 29 à 20 jours avant le stage : 30% du montant du stage ;
- De 19 à 11 jours avant le stage : 75% du montant du stage ;
- Moins de 11 jours avant le début du stage : 100% du montant du stage.

Clause n° 8 : Livraison

La prestation est effectuée au lieu indiqué par la société MONTESSORI COLOURS sur le contrat.

L'annulation de la prestation entraîne des frais payables à MONTESSORI COLOURS comme indiqué sur le contrat.

Clause n° 9 : Force majeure

La responsabilité de la société MONTESSORI COLOURS ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 11 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce Toulouse

Fait à Toulouse, le 02/09/2022
signature du client

signature du représentant légal la société

Sari Montessori Colours Mme Alexia Brenot
68, rue de Maubec 31300 Toulouse
Tel: 05.61.41.31.85
Siret: 803 420 330 00026